

Le 27 juin 2012

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
de la jeunesse et de la vie associative
110 rue de Grenelle
75 357 PARIS SP 07

Monsieur le Ministre,

Sans doute avez-vous déjà été alerté par vos services à propos du sujet d'espagnol langue vivante 1 proposé au bac général cette année, aux séries S et ES.

Permettez-nous d'ajouter aux multiples réactions qui vous parviennent le sentiment de notre association. Cuba Coopération France a été créée il y a 15 ans pour contribuer à la coopération décentralisée entre la République de Cuba et la France. Nous avons contribué à la réalisation de dizaine de projets, en particulier en faveur de l'enfance et de la jeunesse cubaine. Nous sommes partenaires de l'ONU dans le cadre d'un Programme de Développement Humain Local pour la province de Cienfuegos. Parmi nos contributeurs figurent, entre autres, le Sénat français, la Fondation Danielle Mitterrand, le Secours Populaire Français. Nos adhérents, nos partenaires, les amis de l'association se sont rendus à Cuba à de multiples reprises tout au long de ces années.

Quelques soient les difficultés que connaît ce pays, aucun de ces visiteurs n'a jamais été confronté à la situation décrite dans ce texte soumis aux lycéens : un adolescent affamé et mis en prison pour avoir fait état de sa situation parce qu'ainsi « selon la loi de la Révolution », il était « déloyal et infâme ». Imaginons que nous soyons tous aveugles et sourds (ce qui n'est pas le cas), que ce qui est décrit dans ce texte par ce « touriste » soit un fait avéré, comment l'Education Nationale peut-elle induire auprès des lycéens qu'il s'agit là d'un fait de la vie quotidienne à Cuba ? Pourquoi poser la question : « En te basant sur le texte, montre comment est présentée la vie quotidienne à Cuba (une quinzaine de lignes) » si ce n'est pour faire penser que la vie à Cuba est un enfer quotidien ? Il s'agit là d'un acte de propagande qui déshonore le ou les responsables des services du baccalauréat qui ont autorisé que ce texte soit soumis à la compréhension et à la réflexion des candidats.

Il serait aisé de démontrer ce que représente la politique du gouvernement cubain en faveur de la jeunesse de ce pays tant en matière d'éducation, de santé, d'accès à la culture et au sport. Notre association se tient à votre entière disposition pour favoriser une meilleure compréhension de la réalité cubaine par la mise en œuvre de projets de coopération entre des lycéens français et cubains.

Le respect que se doivent mutuellement des peuples indépendants et libres, la dignité qu'exigent les relations entre pays, doivent faire partie de tout ce qui concourt à l'éducation et à la connaissance que nous transmettons à nos enfants. Ces valeurs sont niées dans le sujet proposé.

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, que nous ayons tenu à vous faire part de notre indignation et de notre colère. Nous espérons vivement une réaction de votre Ministère.

Dans cette attente, veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Roger GRÉVOUL
Président de Cuba Coopération France
Conseiller général honoraire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite